Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 32 (1896)

Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XXXIIme ANNÉE | GENÈVE

N° 6 | 15 Mars 1896

L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Sommaire. — Les Néologismes. — L'Enseignement du calcul au degré inférieur des écoles primaires. — Chronique scolaire. — Bibliographie. — Partie pratique. Exercices scolaires : Langue française. — Dessin. — Mathématiques élémentaires.

LES NÉOLOGISMES

II

Passons maintenant aux termes scientifiques. Ils constituent l'une des richesses de la langue, mais c'est quelquefois une richesse encombrante.

L'*influenza*, d'origine italienne, ne sévissait pas encore en Europe lors de l'élaboration du dictionnaire de 1878; il ne faut pas l'y chercher; Hatzfeld l'a toutefois consignée dans le fascicule *I*, paru en janvier de cette année.

Embryonnaire date de 1870. *Embryologie* apparaît en 1762 et disparaît en 1835. La *malléine* et la *tuberculine*, vaccins contre la morve et la tuberculose [1], attendront patiemment qu'on ait statué sur leur sort. *Electricité*, *électrique* sont dans l'édition de 1740, mais *électricien* reste en suspens; il en est de même *d'anéroïde*, *d'amorphe*, *d'azyteux*, *d'hydrocarbonate*, *d'hyalin*, *d'héliçoïde*, etc., etc.

Dactylographie est donné par Littré pour l'art de communiquer entre aveugles et sourds-muets. Ce terme est inconnu au dictionnaire de l'Académie. Mais Littré ignore l'extension de sens qui a fait de l'instrument primitif une *machine à écrire* employée dans le commerce et dont le maniement ressemble assez à celui d'un orgue en miniature à plusieurs registres. Notons en passant que l'Association professionnelle des sténographes français (le sténographe relève souvent ses notes à la machine

1. Le vaccin contre la rage n'a pas de terme spécial, mais on parle beaucoup des découvertes *pastoriennes*.

à écrire) désigne l'instrument, ce qu'on obtient avec cet instrument, celui qui le manie, sous les noms de *typécrivain*, *typécriture*, *typoscribe*. Il existe également à Paris un syndicat des *sténo-dactylographes* ; ce néologisme dépeint la profession du secrétaire commercial duquel on exige la mise au net par la machine à écrire des notes sténographiques prises sous la dictée rapide du patron dépouillant son courrier et y répondant.

III

La littérature est un grand artisan de néologismes, ainsi que le journalisme. Notre époque est tout particulièrement favorable à leur éclosion.

« Dans une contrée de l'immobile Orient où nulle invasion n'a pénétré, où nulle barbarie n'a prévalu, une langue parvenue à sa perfection est *déconstruite* et altérée d'elle-même par la seule loi du changement normal à l'esprit humain. »

Cette phrase est tirée de la préface de Villemain du Dictionnaire de l'Académie, édition de 1835 ; on avait admis *déconstruire* en 1798, mais vous le chercheriez vainement dans l'édition de 1835, celle que l'illustre écrivain a précisément introduite devant le public.

« Il n'est pas admis par l'usage qui n'en sent point la nécessité permanente. Et toutefois ici, il est si bien amené par l'ensemble des idées qu'on le trouve tout naturel ; c'est le seul terme propre et toute périphrase serait vicieuse. C'est un de ces mots éphémères qui naissent avec le besoin instantané et meurent dès qu'il cesse ; ce ne sont pas des morts-nés, ils ont vécu un moment et peuvent revivre avec la circonstance qui les a créés [1]. »

Et de fait, l'édition de 1878 a repris *déconstruire*. De toutes parts on forge des mots nouveaux par la simple adjonction aux anciens de préfixes et de suffixes.

En parlant de langues professionnelles, Darmesteter se demandant si elles ont traversé les deux périodes du monosyllabisme et de l'agglutination, emploie deux néologismes qui sont inconnus même au *Dictionnaire* auquel il a collaboré avec MM. Hatzfeld et Thomas :

Ce sont là de pures hypothèses jusqu'ici *indémontrées* et *indémontrables*.

La généralisation de ce mode de formation des mots est une tendance irrésistible *In*, *ir* ont le mérite d'éviter la périphrase : *qui n'est pas*, *qui est contraire à*. *Dès*, *dé*, *dis* indiquent à eux seuls l'idée de séparation.

Quelques phrases de *Matelot*, de Pierre Loti, nous serviront d'illustration :

Et lui aussi priait confusément et ses prières *informulées*, mais ardentes, demandaient seulement de n'être pas abandonné dans les grandes eaux.

La joie de cette possession resterait à jamais *inéprouvée*.

Une halte relativement *déshabituante* des fatigues et des continences du large.

Ils se sentaient profondément *inconnaissables* [2] les uns aux autres.

Et le calme presque *irréel* de l'ensemble faisait ressortir la vie de ces yeux roux.

1. La *Vie des mots*, par Arsène Darmesteter, p. 116

2. Mot admis par le dictionnaire Hatzfeld-Darmesteter-Thomas.

On sait que Littré est moins timide que l'Académie française. Elle ne connaît pas *défectionnaire*, Hatzfeld à son tour le passe sous silence. Le mot s'accrédite néanmoins ; Littré lui donne le sceau de son autorité.

On n'a pas osé traiter M. Littré de *défectionnaire* comme M. Jules Simon.

L'Académie admet quelquefois le masculin sans le féminin, témoin *incroyant* (1878); *incroyante* viendra plus tard.

Le mouvement persistant en faveur de l'émancipation des femmes n'a pas encore réussi à populariser *authoress*. Cela provient probablement de la difficulté d'une formation normale et admissible en même temps d'après le masculin *auteur*. Soyons logiques tout au moins. Nous empruntons à l'anglais une foule de termes impossibles. On se plaît à implanter le *strugg for life*. le *five o'clock tea*, *drawback*, *spleen*, *sportsman*, *steeple chase*, *railway*, avec leur prononciation indigène. Pourquoi soustraire à notre vocabulaire les rares mots étrangers dont la phonétique se rapproche de la nôtre ?

IV

Si l'espace nous le permettait, nous pourrions prolonger cet examen. Nous verrions que la débâcle du Panama en France et le scandale de la Banque romaine en Italie ont fait surgir les épithètes malsonnantes de *panamiste*, de *chéquard*, de *chéquomane* et de *déploré* (de *deplorato*, subst.). La série malheureusement n'en est pas épuisée.

Suivez attentivement les évènements du jour. Il y a quelques mois à peine, l'employé de chemins de fer n'était pas encore désigné couramment dans le public et les journaux sous l'appellation suggestive de *cheminaux*, dont la fortune est maintenant faite depuis ce que l'on a appelé le « mouvement des salaires ».

La presse colporte à l'occasion cette trivialité : *le j'm'en fichisme*, qui est une peinture terriblement vraie de certaines mœurs contemporaines.

Il serait intéressant aussi, à côté des emprunts faits aux langues étrangères, de constater ce qui se passe en Suisse, par exemple, quant à l'infiltration de la langue française dans la langue allemande. Aux Chambres fédérales, au Grand Conseil de Berne, ailleurs encore, les orateurs allemands emploient constamment, ainsi que les imprimés, des mots français qu'ils préfèrent à leurs équivalents indigènes : au lieu de *sympathetisch*, *antragsrecht*, *amt*, ils diront *sympatisch*, *initiativ*, *büro*. *Zusammenfassen* ou *kurz wiederholen* sera remplacé par *resümiren*. Les votations éventuelles et définitives deviennent des *eventuelle*, *definitive Abstimmungen*. *Abteilung* disparaîtra de temps à autre pour laisser place à *departement*, *Landwirtschaftsdepartement* ; quand il reviendra sur l'eau, il voudra du moins naviguer de compagnie avec un compagnon welsche : *Chefabteilung*. Ainsi de suite.

Nous n'avons qu'effleuré un côté de la question des néologismes, car ceux-ci ne se bornent pas à introduire dans la langue des mots nouveaux, mais aussi des significations nouvelles d'un mot déjà connu. Du sens primitif d'étoffe de laine, *bureau* a successivement franchi six étapes [1] : ta-

1. *Dictionnaire* Hatzfeld, Darmesteter et Thomas. Introduction, p. III.

pis recouvrant une table à écrire, la table à écrire elle-même, le meuble sur lequel on fait sa correspondance, la pièce dans laquelle il se trouve et finalement les personnes qui s'y tiennent (*bureau* du Grand Conseil). L'économiste Gournay (1712-1759) en a fait *bureaucratie* et *bureaumanie*; le premier a été accueilli par l'Académie française en 1798; le second n'a pu s'acclimater quoiqu'il soit tout aussi bon et transparent qu'*anglomanie* et ses congénères. *Bureaucrate* attend encore ses lettres de naturalisation. Charles Lebaigue [1] avec d'autres auteurs appelle ces mots de « véritables monstres linguistiques », en s'élevant contre la coutume de juxtaposer des mots grecs à des mots essentiellement français.

Quand la force révolutionnaire néologique reste inerte et que la langue s'immobilise, il y a péril pour celle-ci. Assurément des peuples dont la civilisation est sans changement et sans histoire peuvent garder indéfiniment leur langue intacte : la pensée ne changeant pas, l'expression de la pensée n'a pas à changer. Mais quand un faux respect de la tradition interdit au langage de suivre le cours des idées et qu'il y a contradiction entre la pensée de la nation et la forme qu'elle lui fait revêtir, la langue peut épuiser et périr [2].

LOUIS MOGEON.

L'Enseignement du calcul au degré inférieur des écoles primaires.

On est généralement d'accord pour reconnaître que c'est l'enseignement au degré inférieur qui présente le plus de difficulté, qui demande de la part du maître le plus de savoir-faire, le plus d'observation, le plus de tact, et cependant les autorités scolaires confient souvent ce qu'on appelle les petites classes à des débutants; souvent aussi les maîtres expérimentés eux-mêmes ne savent pas ce qui convient aux jeunes intelligences et leur donnent un enseignement trop compliqué, trop abstrait, trop mécanique. Nous n'en voulons pour preuve que les additions phénoménales, les soustractions longues d'une aune, les divisions avec des millions au dividende, que les journaux pédagogiques publient quelquefois sous la rubrique : « Echo des examens ». A ces exercices qui rappellent trop le maître d'école de Gotthelf nous pensons qu'il est temps de substituer quelque chose de plus en plus en rapport avec l'esprit de nos jeunes élèves et, puisqu'il s'agit de calcul, nous allons essayer de montrer ce qui nous paraît le plus rationnel, soit comme programme, soit comme méthode.

Quel doit être le programme de calcul pour des enfants de 7 à 9 ans ? Si l'on en croyait quelques psychologues modernes, ce programme serait bien restreint, puisque l'un d'entre eux prétend que c'est à 10 ans seulement qu'un enfant d'intelligence moyenne peut comprendre le nombre 100. Permettez-nous de vous citer toute la page; elle est intéressante à plus d'un titre :

1. La *Réforme orthographique*, p. 68.
2. La *Vie des mots*, d'A. Darmesteter, p. 13.

« L'enfant ne fait d'abord la distinction qu'entre l'objet simple et la pluralité. A l'âge de 18 mois, il distingue entre un, deux et quatre (2 fois 2). Ce n'est guère que plus tard qu'il compte la série régulière : un, deux, trois, quatre. Il s'arrête à ce point pendant longtemps. Aussi est-ce seulement jusqu'à quatre que les brahmines enseignent à compter à leurs petits élèves de la première classe. Ils attendent la seconde classe pour faire compter les enfants jusqu'à vingt. On observe en Europe qu'il faut l'âge de six à sept ans pour arriver jusqu'à dix, et environ dix ans pour s'élever jusqu'à cent. L'enfant peut sans doute répéter avant cet âge une numération apprise par cœur. Mais ce n'est pas en cela que consiste la connaissance des nombres sur les objets. Les données qui précèdent se rapportent à des enfants européens d'une intelligence moyenne et qui reçoivent la première instruction.[1] »

Ces appréciations, quoique basées sur des faits bien observés, nous paraissent exagérées. Les expériences faites en Allemagne depuis plus d'un demi-siècle par des hommes d'école autorisés semblent prouver au contraire qu'un enfant de huit ans est parfaitement capable de comprendre les nombres jusqu'à 100, à la condition qu'ils lui soient présentés d'une manière intuitive. Aussi, dans toutes les écoles allemandes, dans celles de la Suisse comme dans celles d'Allemagne a-t-on adopté l'étude des cent premiers nombres pour les deux premières années scolaires. Nous pensons que ce programme peut également être appliqué dans nos écoles vaudoises et que, sur ce point-là, notre vieux plan d'étude n'a pas besoin de revision.

Nous croyons aussi qu'il serait dangereux de vouloir étendre ce programme jusqu'à l'étude des mille premiers nombres, comme on a cru devoir le faire à Lausanne. Deux ans sont à peine suffisants pour traiter d'une manière complète la première centaine ; il faut même en éliminer les opérations difficiles de multiplication et de division et s'en tenir au livret, si l'on veut faire cette étude de manière que les connaissances acquises servent de base à toutes les notions de nombres que l'esprit devra s'assimiler plus tard. Il ne viendrait à l'idée de personne de nier l'importance qu'a l'étude soignée de la première centaine, soit au point de vue de la pratique de la vie, soit au point de vue du développement intellectuel de l'enfant. La plupart des calculs que nous devons effectuer dans nos relations ou nos travaux journaliers n'excèdent pas cent et il faut que ces calculs puissent se résoudre avec une grande rapidité. N'est-il pas agaçant de voir un commis de magasin prendre un crayon pour additionner 35, 40 et 20 cent. ?

Voici ce que dit à ce sujet Kehr, le célèbre praticien de Gotha :

« C'est à cause du développement rigoureusement gradué du calcul que les éléments doivent en être posés d'une manière sûre. Ils sont les fondements sur lesquels l'édifice repose. Dans aucune branche, la hâte, le désir d'aller de l'avant coûte que coûte ne se fait sentir plus tard d'une manière aussi durable que dans le calcul. N'est-il pas humiliant de constater que, malgré les trois ou quatre heures consacrées chaque semaine au calcul, beaucoup d'enfants, mêmes dans les classes supérieures des meilleures écoles primaires, sont si peu sûrs dans les opérations de la première centaine qu'ils hésitent lorsqu'on demande : $37 + 39$; $91 - 46$; 4×18 ; $76 : 4$? Et cependant la plupart des calculs de la vie pratique sont compris dans le petit cercle de 1 à 100.

1 Houzeau. Intelligence des animaux.

La cause réside simplement dans le peu de solidité de la base. On est allé aussi vite dans la première dizaine, où cependant repose la préexistence de toutes les opérations, que dans la seconde avec ses opérations fondamentales d'addition et de soustraction. On a négligé d'exercer les résultats obtenus jusqu'à ce qu'on soit arrivé à une très grande habileté et une sûreté absolue Le calcul exige aussi, comme tout autre enseignement, qu'une certaine quantité de connaissances positives soient confiées à la mémoire. A ces connaissances appartient le livret de la multiplication et de la division, pour lequel on doit toujours obtenir des réponses immédiates et sûres. C'est dans la facilité mécanique et presque inconsciente à résoudre les opérations élémentaires avec les premiers nombres dans l'indication de mémoire de toutes les sommes, différences, produits et quotients compris dans la première centaine, que se trouve le secret de la rapidité et de la sûreté du calcul avec les grands nombres. »

Nous croyons inutile d'insister encore sur l'immense avantage qu'il y a de limiter le programme à l'étude des cent premiers nombres et nous passerons immédiatement à la manière de le diviser.

Ici, nous nous trouvons en présence de bien de manières de voir. Comment répartir en effet cette étude sur deux ans ? Tout le monde est d'accord pour reconnaître que la première dizaine doit être étudiée à part et d'une manière spéciale. En Allemagne, où les enfants entrent à l'école à six ans, le programme de la première année est généralement limité à cette première dizaine. Chez nous, où les élèves commencent leur instruction primaire à sept ans, il nous semble que la série des nombres de 1 à 10 ne suffit pas pour remplir la première année scolaire. Nous pensons qu'en y consacrant les six ou sept premiers mois, à raison de cinq à six heures par semaine, il est possible d'arriver à des résultats très satisfaisants. Mais que faire pendant le reste de l'année ? Faut-il étudier la série 1 à 20 en exécutant toutes les opérations qui s'y rapportent, comme le recommandent les petits cahiers de Fribourg, ou bien devons-nous traiter cette dizaine avec quelques autres, en ne nous occupant que de l'addition et de la soustraction ? Cela dépend de la méthode que l'on veut employer, car il existe deux manières de faire l'étude des cent premiers nombres : l'une qui consiste à examiner chaque nombre séparément, en le comparant au point de vue des quatre règles simples avec ceux qui le précèdent, c'est ce qu'on appelle en Allemagne la « Méthode de Grube » du nom de son inventeur qui la publia en 1843 déjà ; l'autre subordonne le nombre aux opérations, c'est-à-dire étudie les nombres par groupes, en les additionnant d'abord, en les soustrayant ensuite, etc. ; c'est cette dernière manière de procéder que nous employons ordinairement. La « Méthode de Grube » est excellente pour l'étude des dix premiers nombres, et on s'en sert partout dans ce but ; mais, dès qu'il s'agit des autres dizaines, elle est bien inférieure à la méthode ordinaire, parce qu'elle fait fi du système décimal qui est pourtant le dé de notre arithmétique et auquel les élèves doivent être initiés dès leur première année d'école.

Maintenant, si vous jugez que la décomposition des nombres qui précèdent 20 est nécessaire pour que les élèves comprennent bien ceux que le suivent, il nous semble que le programme de la première année est tout trouvé. Si vous pensez au contraire que cette décomposition, indispensable jusqu'à 10, devient dès lors superflue, il n'y a aucune raison de

s'arrêter à 20, puisque la 3me, la 4me, la 5me dizaine n'offriront pas plus de difficultés pour le calcul que la seconde. En vous rattachant à cette dernière manière de voir, vous admettez que les nombres doivent être suordonnés aux opérations et qu'il s'agit de rechercher le moyen de graduer celles-ci de la façon la plus rationnelle.

Nous allons examiner de quelle manière il nous paraît le plus naturel d'étudier la numération, l'addition et la soustraction avec les cent premiers nombres, puis nous indiquerons ce qui peut être traité dans la première année et ce qui revient à la seconde.

Une fois que les nombres de la première dizaine sont connus et que toutes les opérations susceptibles d'être abordées avec ces nombres sont exécutées sans peine, il faut étudier la seconde dizaine en présentant d'abord chaque nombre séparément et en le comparant ensuite au nombre dix, puis répéter dans le cercle de cette dizaine toutes les opérations d'addition et de soustraction qui ont été faites dans la première. Nous laissons la multiplication et la division pour plus tard. Le même travail pourrait être répété avec chaque dizaine successive, seulement il risquerait de devenir ennuyeux par son uniformité, si l'on n'ajoutait pas graduellement des exercices nouveaux. Ces adjonctions auront, outre l'avantage de la variété, celui de faire vaincre les difficultés peu à peu et non toutes à la fois sur la série entière de 1 à 100.

Voici comment il nous semble le plus rationnel de combiner l'étude de la numération avec celle de l'addition et de la soustraction :

Numérations	*Opérations :*
1—20	Addition de nombres formés de dizaines et d'unités avec des unités simples sans passer d'une dizaine dans l'autre, soustraction avec les mêmes éléments : 11 + 4, 19 — 5.
1—30	Addition et soustraction de dizaines pures : 10 + 20, 20 — 10.
1—40	Addition et soustraction de nombres formés de dizaines et d'unités et de dizaines pures : 24 + 10, 39 — 20.
1—50	Addition et soustraction de dizaines pures et de nombres formés de dizaines et d'unités : 10 + 24, 40 — 22.
1—60	Addition et soustraction de nombres formés de dizaines et d'unités entre eux, mais sans passage d'une dizaine dans l'autre : 24 + 13, 56 — 25.
1—80	Addition et soustraction de nombres formés de dizaines et d'unités et d'unités simples avec passage d'une dizaine dans l'autre : 8 + 4, 14 — 6, 37 + 5, 65 — 7.
1—100	Addition et soustraction de nombres formés de dizaines et d'unités entre eux : 56 + 37, 82 — 48.

Quelle partie de ce programme faut-il attribuer à la première année ? Nous pensons qu'il est parfaitement possible d'étudier les nombres jusqu'à 50, et de faire les opérations que nous y avons rattachées, même avec des élèves médiocrement doués ; on pourrait encore aller à 60, mais nous ne croyons pas qu'il soit utile de dépasser ce nombre ; les additions et soustractions avec passage d'une dizaine dans l'autre auront tout à gagner à être traitées dans le seconde année.

Cette délimitation établie, voici quel serait à peu près notre programme par année :

Première année : Etude des nombres compris dans la première dizaine. Numération, addition et soustraction des nombres de 1 à 50, sans passage d'une dizaine dans l'autre.

Seconde année : Numération, addition et soustraction des nombres formant la première centaine. Livret de multiplication étudié dans l'ordre suivant : 1° le 10, 2° le 5, 3° le 2, 4° le 4, 5° le 3, 6° le 6, puis le 7, le 8 et le 9. Livret de division, mesurage d'abord, puis partage avec introduction aux fractions.

* * *

Le programme établi, il reste à examiner de quelle manière il doit être parcouru. Nous avons dit que la première dizaine était dès l'abord à étudier d'une façon toute spéciale. Cette étude se fera à deux points de vue : 1° connaissance et composition des nombres ; 2° calcul proprement dit.

Dans la première partie, qui sera traitée par la « Méthode de Grube », les nombres à composer et à décomposer devront toujours être concrets et il sera bon que chaque élève ait en main les objets nécessaires (cubes, petites pierres, haricots, etc.) pour les opérations. Ce n'est guère que pour l'établisse- ment et l'énoncé des séries qu'il faudra recourir au boulier. Le calculécrit correspondant à cette partie se fera aussi entièrement sur des choses : traits, lettres, points, petits carrés, etc. ; l'écriture du chiffre sera pourtant exercée. C'est dans la seconde étude seulement que les nombres abstraits feront leur apparition ; mais ils devront être introduits par l'intuition. Chaque opération, chaque exercice devra passer rigou reusement par la filière des trois procédés méthodiques : intuition, abstraction et application. Comme moyen d'intuition directe, le boulier peut suffire. De nombreux exemples concrets précèderont l'abstraction et les exercices d'application devront être poussés à l'extrême, jusqu'à ce que les opérations se fassent sans peine et toujours juste, qu'elles deviennent pour ainsi dire partie intégrante de l'esprit et, pour prendre un exemple, que l'élève ne puisse pas dire autrement que 5 et 4 font 9 et qu'il souffre lorsqu'il entendrait dire : 5 et 4 font 8. Il en sera de même du reste jusqu'à cent. Le calcul écrit ne sera alors que la répétition des exercices sur les nombres abstraits. Dans les récapitulations, il sera cependant possible de donner à résoudre des opérations de plus de deux nombres, mais, toujours le calcul se fera par les procédés du calcul mental. Il ne devra en aucun cas être fait mention d'additions ou de soustractions de nombres disposés en colonnes.

Le passage d'une dizaine dans l'autre est une opération difficile et qu'il y a lieu d'étudier avec tout le soin qu'elle mérite ; c'est pourquoi nous proposons de l'aborder dans la seconde année seulement. Il en est de même de l'étude des livrets, en particulier de celui de la division partage. C'est sur ces points-là, plus encore que sur les autres, qu'il y a lieu de se hâter lentement et n'abandonner un exercice que lorsqu'il se fait avec beaucoup de rapidité et une sûreté absolue.

Pour tout ce qui touche à la partie intuitive de l'étude des nombres jusqu'à cent, un boulier-compteur est indispensable. Le choix de cet appareil n'est pas indifférent. Parmi les meilleurs, nous citerons celui de *Tillich*, si longtemps en faveur en Allemagne et qui commença à être utilisé en 1806 déjà, en opposition aux tabelles de Pestalozzi. Il a été détrôné par celui de *Fritsche*, qui est une heureuse combinaison du précédent avec la machine russe. Un instituteur bâlois, M. *Schneider* à Buns, a aussi imaginé un boulier d'après des principes identiques. Enfin M. *Payot*, éditeur à Lausanne, fait actuellement construire un appareil qui offrira les mêmes facilités. Le grand avantage de tous ces appareils à compter réside dans la double coloration de chaque boule ou cube. Les boules de l'appareil Schneider sont moitié rouges, moitié blanches ; les cubes de l'appareil Fritsche ont une face blanche et une noire ; ceux de l'appareil Payot en ont une bleue et une jaune. On peut présenter à l'élève la face que l'on veut, de sorte qu'il est facile de lui faire voir les parties de l'opération en même temps que le résultat.

Les tableaux représentant les diverses formations des nombres ou la composition du livret peuvent rendre quelques services, mais ils ne sont pas indispensables comme le boulier qui aura toujours l'avantage d'offrir aux yeux des choses plutôt que des signes, de faire voir le détail des opérations et de n'en présenter qu'une seule à la fois.

Le tableau noir et l'ardoise de l'élève peuvent aussi devenir des moyens intuitifs précieux, et à cet égard, il serait bon que l'un des côtés de l'ardoise destinée au degré inférieur fût quadrillé. Dans ce quadrillage, les élèves représenteraient les nombres et leurs différentes combinaisons au moyen de carrés blancs et noirs. De plus, dans le calcul avec chiffres, les lignes verticales seraient très utiles pour leur apprendre à mettre de l'ordre dans leur travail.

Les exercices d'application ne seront pas nécessairement tous abstraits. De petits problèmes parlant des choses connues aux enfants de cet âge devront aussi être résolus. Il est évident également que les mesures les plus usuelles de longueur, de capacité, de poids, de temps, les monnaies feront l'objet de plusieurs leçons et donneront lieu à de nombreux exercices concrets.[1]

L. Javet.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Société cantonale des instituteurs bernois. — *Communiqués du Comité central.* — 1. La moitié seulement des sections se sont prononcées jusqu'ici (1er mars) sur l'initiative présentée dans notre dernière circulaire, la plupart, il est vrai, dans un sens affirmatif. Nous tenons à ce que cette question soit discutée au sein de toutes les sections, afin que nous ayons une image claire et nette de l'opinion du corps enseignant bernois. En conséquence, nous prions instamment les comités de sections de convoquer au plus vite des assemblées de sections, d'y mettre l'initiative en discussion et de nous faire rapport.

1 Rapport présenté à la conférence des instituteurs du district de Lausanne, le 16 février 1895.

2. L'assemblée annuelle ordinaire des délégués aura lieu le 18 avril prochain. Le local de la réunion sera désigné plus tard.

3. Les questionnaires relatifs au nombre des sociétaires et à la composition des comités de sections doivent nous être retournés immédiatement.

4. Les rapports présentés à Berne à l'occasion de la fête de Pestalozzi par MM. Stucki et Balsiger sont sortis de presse et remis gratuitement à tous les sociétaires de langue allemande. Les maîtres allemands du Jura qui désirent la brochure sont priés de s'adresser directement à M. Mürset à Berne, secrétaire du Comité central.

BIBLIOGRAPHIE

Nos Messagers boiteux. — Me voilà à feuilleter deux almanachs de la mère-patrie, deux *véritables Messagers boiteux :* celui de Berne et Vevey et celui de Neuchâtel. Le premier en est à sa 189me année, son frère cadet vient aussi depuis longtemps prendre place à nos foyers. Ils sont donc connus de la plupart de nos élèves ; à peu d'exception près, ils l'auront tous vus chez eux, à la maison, et nous pouvons sans doute utiliser ces deux périodiques dans notre enseignement. Il nous faut parler de tant de choses à l'école ! Pourquoi le calendrier de la maison paternelle ne devrait-il pas venir à son tour ? L'occasion de le faire se présentera certes plus d'une fois, sans que nous ayons un instant à nous détourner du programme prescrit ou à perdre de vue la mission éducatrice de l'école.

Je ne sais, pour commencer, si je serais à même de faire une leçon en prenant pour sujet la première feuille de la couverture du Berne et Vevey, qui est si curieuse ; mais il y en a certainement de plus habiles, capables d'en tirer parti et de faire, par exemple, une bonne leçon de vocabulaire, à l'instar de celles que Pautex avait publiées, dans les premières éditions, à la fin de son *Recueil de mots*.

Si la tâche est assez difficile pour le Messager boiteux de Berne et Vevey, elle le paraît moins pour celui de Neuchâtel. J'y vois d'abord une leçon de géographie locale, agrémentée d'un brin d'histoire et d'allusion, aux forêts du pays, aux fruits de la vigne et des champs, leçon qui se graverait d'autant plus qu'elle se rappellerait au souvenir de l'élève à l'apparition du nouvel almanach, d'année en année donc, avec toutes les idées que la naïve gravure suggère.

Proposons ce travail à des jeunes, n'est-ce pas ? et qu'ils le publient ici-même.

Ouvrez. Vous vous apercevrez que les deux périodiques contiennent chacun un *almanach de l'agronome* parfaitement identique. On pourra y puiser à pleines mains à mon humble avis, surtout à la campagne, de mois en mois, dictées, compositions, et avant tout des leçons orales qui précèderont, qui intéresseront notre élève, s'il est fils de son père, captivant les esprits observateurs, éveillant la curiosité des natures plus lentes, retenant dans la bonne voie, c'est-à-dire dans cette saine vie des champs, la jeune génération, trop exposée à la dédaigner. Les chroniques agricole et viticole sont également une mine où nous pouvons puiser à pleines mains.

Dans les deux almanachs, mêmes éphémérides, même calendrier, même tableau des agents diplomatiques, etc. Donc, mêmes leçons, également instructives, importantes, nécessaires, invitant les élèves en état de les recevoir à des observations quotidiennes et à la réflexion. Même les sentences si ingénuments, intercalées dans le calendrier nous seront utiles, comme exemple d'écriture, si vous voulez, ou de grammaire, etc.

N'oublions pas ces charmantes vignettes en tête de chaque mois. Apprendre à nos élèves à les lire, n'est-ce pas leur apprendre à s'exprimer, à énoncer des idées en phrases claires et correctes ; enfin à lire, à commenter, à admirer les tableaux de nos musées ? Il y a commencement à tout : « Tout est dans tout. »

Dans *l'avis* du *Messager de Berne* à ses lecteurs, ils ont trouvé des idées qui sont les nôtres, des réflexions que nous faisons tous. Ces convictions, ces sentiments, nous voulons aussi les inculquer à nos élèves et à nos enfants. Tirons-en donc des leçons qui seront certainement comprises et goûtées et des exercices qui réussiront d'autant plus.

La chronique du *Messager de Neuchâtel* peut être utilisée de la même manière. Ces coups d'œil rétrospectifs, dans tous les cas très instructifs, sont d'excellents résumés d'histoires contemporaine, surtout quand ils sont marqués au coin d'un esprit de tolérance et de conciliation, et ils sont tout à fait propres à initier nos élèves à la vie publique, à les préparer, à éclairer un jour leur point de vue de tout ce que nous pouvons tirer de lumière de notre conscience.

Dans les deux almanachs, il y a des biographies d'hommes marquants qui nous ont quittés dans le cours de l'année: celles de Charles Secrétan, d'Auguste Jaccard, entre autres. Comment se refuser à entretenir nos élèves de ces natures d'élite, de ces carrières si bien remplies ? Notre programme nous y convie de différentes façons; notre mission éducative nous y sollicite de mille manières.

Le *Messager de Neuchâtel* offre à ses lecteurs un certain nombres d'articles se rattachant à la vie déployée dans l'industrie, les arts, la littérature, l'industrie, etc.: *l'Horlogerie suisse en 1894*, les *Beaux-Arts*, le *Nouvel Hôtel des postes*, la *Bibliographie neuchâteloise*, etc. Ils sont très instructifs pour nos élèves: ils y verront quelle activité se déploie chez nous, de tous les côtés. Cela pourra bien leur suggérer des idées de travail et leur inspirer le désir de ne pas rester en dehors de ce mouvement intellectuel si fécond.

Le *Messager de Berne et Vevey* s'occupe de l'étranger un peu plus que son frère cadet. Ces articles-là peuvent également être utilisés dans l'enseignement, notre programme nous y appellera à point nommé.

Ces deux almanachs offrent en outre de charmantes nouvelles à leurs lecteurs. Provenant d'auteurs suisses, ces ouvrages seront compris sans peine par nos élèves, si l'occasion de les leur lire se présente fortuitement. Celle de A. Ribaux, pour en citer une: *Une Revanche*, pourra bien faire comprendre à nos élèves, à ceux surtout qui sont sur le point de quitter l'école, qu'après leur sortie, ils feront bien de continuer à s'occuper de leur développement intellectuel d'une manière quelconque.

A l'Ecole aussi nos almanachs servent aussi, de cette manière, de bons messagers.

A. Quayzin.

PARTIE PRATIQUE

EXERCICES SCOLAIRES

I. — Langue française

Degré inférieur

Indiquer le féminin des noms suivants :

L'âne, mon chat, mon cheval, un lion, le coq, ce mouton, son oncle, leur neveu, un paysan, le tailleur, le cuisinier, etc.

Chercher cinq noms en *eau*, deux noms en *au*, les employer dans de petites phrases au singulier et au pluriel.

Faire passer au futur (à l'imparfait) :

Le moineau pique des graines sur le bord de la fenêtre. — Cette petite hirondelle construit son nid sous notre toit. — Mon frère étudie sa poésie. — Ma mère cueille des épinards et les lave. — Nous achetons des pommes et des poires. — Je tricote des bas pour mon père.

Terminer les phrases suivantes :

Au mois de mars....

Le printemps est...

Ta sœur cueille...
Le laboureur...
Dans notre jardin, nous plantons ..
La primevère est...
Répondre aux questions suivantes :
Quels sont les noms des quatre saisons de l'adnée ?
Quelles sont les premières fleurs que vous trouvez au printemps ? comment sont-elles ?
Que fait le jardinier ?

DICTÉE.

Voici le mois de Mars ! Le triste hiver touche à sa fin. Les jours sont plus longs, l'air est plus doux, le soleil brille. Les haies se couvrent de petites feuilles vertes, les primevères et les violettes s'épanouissent dans les champs et les prairies.

Degré moyen.

COMPOSITION.

Aspect de la campagne au mois de mars.
Sommaire : Vergers, prés, jardins. — Que font les petits oiseaux. — Les paysans reprennent avec joie leurs travaux. — Plaisir que l'on éprouve au retour des premiers beaux jours.

Degré supérieur.

Description de quelques fleurs : Violette, primevère, pervenche.

Violette. — La violette appartient à la famille des violaciées. Fleurs irrégulières, 5 étamines, 5 sépales inégaux, 5 pétales inégaux dont un est prolongé en éperon. La substance qui colore les violettes en bleu a la propriété de devenir verte au contact des alcalis.

La violette odorante fleurit déjà en mars. Elle a ordinairement les quatre pétales supérieurs entiers, l'inférieur seul est échancré. Sa tige produit des branches rampantes qui portent des racines. La fleur de violette est employée en médecine comme pectorale, adoucissante, on en prépare un sirop usité dans la bronchite ; les feuilles sont émollientes et laxatives, la souche et les racines sont vomitives, dangereuses même à forte dose. La violette tricolore, plante annuelle qui croît dans les sols sablonneux, ne donne à l'état sauvage que des fleurs petites et sans éclat, mais, par la culture, on obtient de très belles variétés connues sous le nom de pensées.

Primevères. — Famille des primulacées, fleurs régulières, corolle à pétales soudés entre eux. Nous avons trois sortes de primevères fleurissant toutes au premier printemps.

La primevère officinale (coucou) fleur jaune foncé, calice renflé, très ouvert à lobes larges fleurit de mars-avril ; fleurs pédonculées.

La primevère élevée, calice non renflé, à lobes aigus, fleurs jaune pâle, feuille à limbes brusquement rétréci à la base (mars-avril) ; les fleurs sont disposées en ombrelle sur une hampe. La primevère à grandes fleurs, fleurs jaune pâle, feuilles à limbe graduellement rétréci à la base mars-mai.

Pervenche commune. — Feuille ordinairement en coin à la base, pédoncules ordinairement plus longs que la feuille voisine, croît dans les haies, les buissons et les bois. Les fleurs sont d'un bleu de ciel assez vif, on en possède des variétés à corolle blanche, pourpre ou violette Toutes les parties de la plante ont une saveur âcre, un peu astringente et amère. (mars-mai).

La grande pervenche qui habite l'Europe méridionale se cultive aussi comme plante de parterre ; elle se distingue de l'espèce commune à ses fleurs et à son feuillage, notablement plus grands, ainsi qu'à ses tiges presque droites.

Composition.

UN NID.

Sommaire : Charles et Louis se promènent par un bel après-midi de printemps — description du lieu — un oiseau s'envole rapidement d'un buisson — les enfants écartent les branches : Un nid — leur joie — description du nid — il renferme cinq œufs — Charles veut l'emporter — Louis, plus grand, l'en dissuade — Sur ces entrefaites, un oiseau se rapproche, angoissé — sa vue ramène Charles à de meilleurs sentiments — Charles et Louis feront une nouvelle visite : ils assisteront au départ de la nichée.

Autre sujet : Joie que l'on éprouve d'avoir résisté à un mauvais penchant (l'élève trouvera lui-même un exemple).

Narration. — Le nid de merle et le collégien (livre Gobat, page 273). Etudier et mettre en prose : L'oiseau captif (livre de Gavard, degré intermédiaire, page 272). Etudier et mettre en prose : L'enfant et l'oiseau (livre Gobat, page 271).

L'enfant et l'oiseau.

L'enfant: Petit oiseau, viens avec moi ;
Vois la cage si bien posée,
Les fruits que j'ai cueillis pour toi,
Les fleurs humides de rosée.

L'oiseau : Petit enfant, je vis heureux.
Rester libre est ma seule envie ;
Mon humble nid me plaît bien mieux
Que la cage la plus jolie.... etc.

Histoire d'un papillon racontée par lui-même.

Sommaire : Un petit papillon, par un beau soleil d'été, jouait dans une prairie tout en butinant sur les fleurs. Une d'elles lui dit : « Comme tu es heureux d'être libre, de pouvoir voltiger de côté et d'autre... ; nous, nous sommes attachées où nous sommes nées..., combien j'aimerais avoir tes ailes... » Réponse du papillon : « Je n'ai pas toujours été ainsi, la plus grande partie de ma vie s'est passée sous la forme d'une laide chenille, rebutée, méprisée de tous ; alors tout le monde me haïssait, c'était un cri d'horreur à mon approche, je devais ramper et me cacher pour échapper à l'œil vigilant de mes ennemis (les oiseaux, etc.) ; puis je me suis filé un cocon et là je me suis endormi d'un lourd sommeil pendant de longs jours... enfin je me suis réveillé, j'avais ces ailes que tu envies, j'étais beau, je n'étais plus condamné à ramper... Mais, hélas ! j'ai toujours des ennemis : vois ces enfants qui jouent là-bas ; s'ils m'aperçoivent, ils me donneront la chasse et je périrai victime de leurs jeux. D'ailleurs, ma vie brillante est courte : encore quelques jours et, les premiers froids venus, je disparaîtrai...

A. LESCAZES.

DICTÉE.

C'est en Europe surtout que les hommes ont atteint le plus haut degré de puissance. Depuis longtemps l'agriculture s'y est emparée de la plus grande partie des terres cultivables ; les bêtes sauvages ont été remplacées par des animaux domestiques ; les mines ont été exploitées. Peu à peu, par leur travail, les hommes jadis barbares sont devenus civilisés.

Profitant des inventions qu'ils avaient faites, ils se sont répandus dans les autres parties du monde, en Asie, en Amérique, en Océanie, en Afrique. Aujourd'hui les peuples européens exerçent leur domination ou leur influence sur la terre entière, (Manuel-Atlas Rosier, cours moyen, page 111).

Analyse grammaticale de la phrase : Depuis longtemps l'agriculture s'y est emparée de la plus grande partie des terres cultivables.

Degre moyen.

Dictée ou composition.

LES GRILLONS.

Les grillons sont bien connus de tout le monde sous le nom de cri-cri, nom qui rappelle le bruit retentissant que produisent les mâles par le frottement de leurs élytres. Quelques espèces se rencontrent dans presque toute l'Europe ; de ce nombre sont le grillon des champs et le grillon domestique. Le premier se tient sur le bord des chemins, dans les terrains sablonneux, où il creuse un terrier quelquefois très profond, et dont il se nourrit. Le grillon domestique évite la lumière et recherche la chaleur. Il produit un bruit monotome et ennuyeux que l'on entend le soir ou pendant la nuit dans la cuisine et près des fours. Les anciens trouvaient, à ce qu'il paraît, leur chant très harmonieux, car ils en élevaient dans de petites cages.

LA PRIMEVÈRE. *(dictée)*

La primevère est une plante : ses feuilles sont larges et vertes, ses fleurs sont jaunes. Elle fleurit déjà au mois de mars ; elle n'a point de parfum.

Il y a trois sortes de primevères ; les jardiniers obtiennent également par sa culture de très belles variétés.

L'enfant. — Un enfant, possesseur d'une jolie cage, invitait un petit oiseau à la venir habiter : « Viens, regarde cette charmante cage remplie des fruits et des graines que tu préfères et que tu auras toujours à profusion. Puis, pour te donner l'illusion de la liberté, je suspendrai sa nouvelle habitation, là, vois-tu, au milieu de ce feuillage épais. Dis-moi, ne seras-tu pas bien heureux ?

L'oiseau. — Petit enfant, je préfère à ta jolie cage mon nid bien douillet, caché dans le buisson. Je l'ai fait avec tant de soin ! Je l'ai garni de mousse et de quelques flocons de laine que les moutons ont laissés aux épines de la haie. Ta cage est une prison, et moi, j'aime à voltiger et à sautiller en toute liberté »... etc.

LES PAQUERETTES.

Déjà, dans les prés déserts,
S'entr'ouvre la pâquerette
Au cœur d'or, la collerette
De rose teinte à l'envers.

Quand tu vois tomber la neige,
Quand tu souffles dans tes doigts,
Sous l'herbe Dieu la protège
Comme l'oiseau dans le bois.

Mais à peine se réveille
Le pâle soleil de Mars
Qu'elle fleurit à merveille
Parmi les rayons épars.

Viens cueillir les pâquerettes
En attendant les scyllas :
Elles s'ouvrent sous nos pas
Quand dorment les violettes.

Caroline MÉGARD.

II. — **Mathématiques élémentaires**

GÉOMÉTRIE *(degrés supérieurs)*

PROBLÈMES DE CONSTRUCTION.

Nota. — Dans la série de problèmes qui suivent, nous ne donnons que deux clichés offrant la combinaison des différentes figures. Il est donc nécessaire que le maître dessine chaque fois au tableau noir la figure simple se rapportant à chaque problème.

1. Trouver par le calcul la surface et le contour de la figure A F D I B. (fig. 1)

A B = 15
C D = 40

2. Trouver par le calcul la surface et le contour de la figure A C D F.

A C = 15
C D = 40

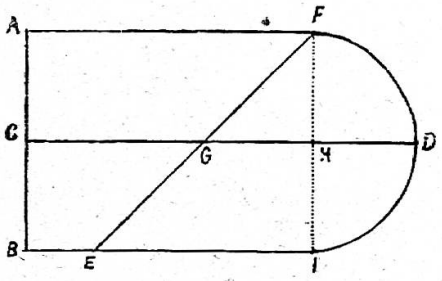

Fig. 1

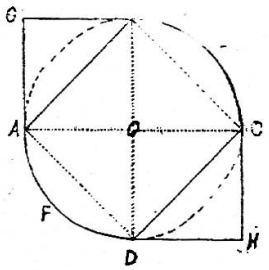

Fig. 2

3. Trouver la surface et le contour (ce dernier par le dessin) de la figure E I D F.

I F = 20
E I + H D = 30

4. Trouver la surface et le contour de la figure G F D H. (Contour par le dessin).

G D = 25
F H = 12

5. Trouver la surface et le contour de la figure E I D H G. (Contour par le dessin)

G D = 40
E I = 36
I H = 16

E. STEINMANN.

6. Trouver la surface de la figure A B E C D F dont le rayon = 1 mètre. (fig. 2).

7. Trouver la surface comprise entre la circonférence de centre O et le carré A B C D. Rayon = 0^m 07.

8. Une place publique a la forme de la figure G E H F. Trouver la surface. Diamètre = 125 mètres.

CH. SCHÖNDELMAYER.

III. — **Dessin.**

SOLUTION DU PROBLÈME PROPOSÉ DANS LE N° 4

La boîte d'écolier mesure 12 modules de long, 5 de large et 3 de haut dont 1 pour le couvercle à charnières, ouvert à 45°. Deux cloisons perpendiculaires la divisent en quatre compartiments égaux. Toutes les épaisseurs ont $^1/_4$ mod.

Dessinons en premier lieu la projection de profil avec le couvercle entr'ouvert au $^1/_4$ de sa rotation possible autour des charnières. De cette projection de profil nous tirons la projection de face et, ce qui est très important, les rapports orthogonaux qui nous permettent de déterminer en perspective cavalière la largeur e l'inclinaison du couvercle. Ces rapports sont indiqués sur nos clichés (profil et

perspective) par la position et les dimensions proportionnelles des lignes de construction que nous avons laissé subsister. Quant à la projection en plan, elle s'obtient tout naturellement en suivant à la simple lecture les données du problème. En perspective, les côtés latéraux de la boîte et du couvercle ainsi que la cloison transversale conservent leur épaisseur de $^1/_4$ de module, mais les côtés longitudinaux

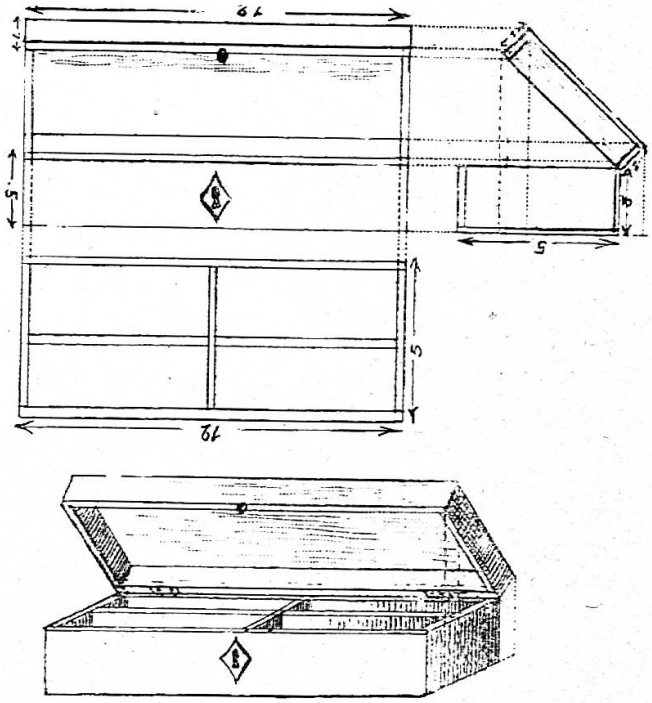

et la cloison longitudinale ont, par le fait du raccourci perspectif, $^1/_8$ de module seulement

Solution complète et clichés : M. F. Portier à Genève Bonne solution M. F. Tinguely, à Meyrin.

Nota. — Ce problème est bien à la portée des élève du degré supérieur et des écoles secondaires.

Problème proposé aux Sociétaires.

Une potiche circulaire mesure 8 mod. de hauteur. Comparant à cette hauteur toutes les autres dimensions du vase, nous trouvons les rapports suivants :

Pied cylindrique hauteur : $^1/_8$; diamètre unique : $^1/_4$
Panse » : $^{11}/_{16}$; » maximum pris au $^5/_8$ de la haut. totale : $^3/_4$.
Col. » : $^1/_4$; » à la base : $^1/_4$; à l'ouverture : $^3/_8$.

Dessiner ce vase en géométral et en perspective cavalière.

Nous laissons à nos lecteurs, pour la forme du vase, le choix entre un galbe rectifigne ou un galbe présentant le col cintré et la panse rebondie.

Problème pour les élèves.

Etant donné un plat circulaire dont le bord a pour largeur $^1/_4$ du rayon total, décorer le fond en employant une répétition simple rayonnante, et le bord par une accentuation due à l'intercalance de deux éléments. L'élément décoratif du fond sera formé de la combinaison de deux traits et quatre points, ceux du bord de la double combinaison de quatre traits et d'un point.

Alf. Schütz.

IMPRESSIONS

TYPOGRAPHIQUES

En tous genres, en noir et en couleurs

IMPRIMERIE CENTRALE GENEVOISE

17, Boulevard James-Fazy, 17

(Anc. Maison Tiffany) — **GENEVE** — Téléphone N° 70

Travaux de luxe et courants

LETTRES DE FAIRE-PART — CIRCULAIRES

REGISTRES

AFFICHES EN TOUS GENRES

PROSPECTUS — PROGRAMMES

JOURNAUX — LABEURS — BROCHURES

Factures — Têtes de lettres

ENVELOPPES COMMERCIALES

Exécution prompte et soignée

MISE AU CONCOURS

La Direction de l'Instruction publique du canton de Berne met au concours l'élaboration de **deux livres de lecture,** dont l'un pour la 2me et l'autre pour la 3me année des écoles primaires françaises du canton de Berne.

Conditions du Concours

A. Livre de lecture de 2me année.

1. Ce manuel comprendra deux parties : l'une destinée spécialement aux exercices oraux, l'autre aux exercices écrits ;

2. La première partie devra compléter le nouveau syllabaire de 1re année pour ce qui concerne les difficultés de la lecture. Elle renfermera des descriptions, des narrations et des poésies appropriées à l'âge des élèves. Un certain nombre de morceaux seront choisis et préparés de manière à pouvoir être utilisés dans l'enseignement intuitif;

3. La seconde partie comprendra des groupes de noms, d'adjectifs, de verbes et des propositions pouvant servir aux premiers exercices de langue;

4. Les deux parties du manuel devant être étudiées simultanément, il y aura concordance entre les matières contenues dans chacune d'elles.

B. Livre de lecture de 3me année.

1. Ce manuel fera suite à celui de 2me année. Il comprendra également deux parties : l'une devant spécialement servir aux exercices oraux, l'autre aux exercices écrits ;

2. La première partie renfermera des descriptions, des narrations, quelques dialogues et lettres, ainsi que des poésies pouvant servir comme exercices de récitation. Des morceaux seront choisis et préparés de manière à pouvoir être utilisés dans l'enseignement intuitif ;

3. La deuxième partie contiendra des groupes de mots permettant de répéter et d'étendre les exercices de seconde année. Elle devra, en outre, renfermer des phrases de deux propositions soigneusement graduées et présentant les formes principales du verbe;

4. De même que pour le manuel de 2me année, il y aura concordance entre les matières contenues dans chacune des deux parties, celles-ci devant être étudiées simultanément.

Les deux manuels seront établis conformément au *plan d'enseignement*; ils renfermeront assez de matières pour toutes les écoles, y compris celles où la scolarité est réduite à 8 années.

Tous les morceaux, en prose comme en vers, devront être choisis avec soin et avec goût.

Les deux manuels contiendront de bonnes et nombreuses illustrations.

Les manuscrits seront adressés, sans nom d'auteur, à la Direction soussignée jusqu'au **30 septembre 1896.** Ils porteront une devise et seront accompagnés d'un pli cacheté renfermant le nom de l'auteur et ayant comme suscription la même devise que le manuscrit.

Cette prescription n'est pas applicable aux ouvrages imprimés qui seraient présentés au concours.

On admet au concours les manuels déjà employés, les éditions revues ou remaniées d'ouvrages déjà existants et les travaux inédits.

Les manuscrits et les manuels adoptés par l'autorité compétente seront acquis par l'Etat.

Le Directeur de l'Instruction publique,
Dr GOBAT.

Berne, le 8 février 1896.

Imprimerie Centrale Genevoise, boulevard James-Fazy, 17. — Genève.

XXXIIme ANNÉE — GENÈVE

N° 7 — 1er Avril 1896

L'ÉDUCATEUR

Organe de la Société pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT LE 1er & LE 15 DE CHAQUE MOIS

Direction du Journal
M. Alex. GAVARD, professeur,
10, Grand'rue, Genève.

Gérance
M. Louis FAVRE, instituteur,
Clos de Surinam, Genève.

Rédaction de la partie pratique
M. Ch. Thorens, instituteur, Lancy
M. Alfred Schütz, maître au Collège, rue Argand 3
(*pour ce qui concerne les mathématiques et le dessin*)

Comité central. — NEUCHATEL : MM. *Ed. Clerc*, directeur des écoles, Chaux-de-Fonds ; *L. Latour*, inspecteur scolaire, Corcelles ; *Alf. Grandjean*, professeur, Locle ; *A.-P. Dubois*, professeur, Locle. — VAUD : MM. *L. Roux*, professeur, Lausanne ; *L. Gagnaux*, adjoint au Département, Lausanne ; *E. Trolliet*, contrôleur des écoles, Lausanne ; *L. Beausire*, adjoint au Département, Lausanne. — JURA BERNOIS : MM. *E. Mercerat*, instituteur, Sonvillier ; *G. Schaller*, directeur de l'école normale, Porrentruy. — GENÈVE : M. *Ch. Thorens*, instituteur, Lancy. — SUISSE ALLEMANDE : M. *Fr. Fritschi*, maître secondaire, Neumünster-Zurich.

Comité directeur. — MM. *W. Rosier*, professeur, président. — *Ch. Thorens*, instituteur vice-président. — *A. Gavard*, professeur, directeur du journal. — *Louis Favre*, instituteur, gérant. — *Ch. Pesson*, secrétaire. — *J. Constantin*, *Alfred Schütz*, instituteurs, suppléants.

La Direction du journal annonce tout ouvrage qui lui est adressé, et en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Prix de l'abonnement : 5 fr. (*Union postale, le port en sus*)

Pour les **annonces** s'adresser à l'**Imprimerie centrale genevoise**
GENÈVE

Ecole cantonale de Porrentruy

En suite de démission, la place de maître d'allemand et d'anglais est mise au concours. Nombre d'heures : 26 au maximum. Traitement au minimum, Fr. 3,400. — Entrée en fonctions le 27 avril 1896.

S'inscrire jusqu'au 10 avril chez M. BALIMANN, avocat, président de la commission d'école, à Porrentruy.

Berne, le 20 mars 1896.

12 **Direction de l'Instruction publique.**

Vient de paraître :

Idylle

Chœur à trois voix avec solis pour chœur de dames et classes de jeunes filles.

Edition piano, 1 fr. 50. — Chant seul, 40 centimes.

Bonjour !

Chœur à deux voix pour écoles

Prix : 20 centimes

Par 20 exemplaires, 10 cent.

Adresser les demandes à l'auteur

H. GIROUD,

13 à Ste-Croix (Vaud).

ENCRES

d'excellente qualité

Echantillons gratis. Rabais aux revendeurs

E. SIEGWART, fabrique chimique, à SCHWEIZERHALLE, près Bâle.

En souscription à la Librairie F. PAYOT

A LAUSANNE

Histoire de la langue et de la littérature française des origines à 1900, ornée de planches hors texte en noir et en couleur, publiée par un *comité de professeurs les plus en vue,* sous la direction de Petit de Julleville.

L'ouvrage formera *8 volumes* et paraîtra en fascicules bi-mensuels ; ceux des tomes I et II à 2 fr. et ceux des tomes III à VIII à 1 fr. 50. 14

MAISONS RECOMMANDÉES

Librairie Eggimann et Cie, rue du Rhône.
Librairie Stapelmohr, Corraterie.
Knapp et Vulliet, tailleurs, rue Bonivard.
Duret, chemisier, rue du Marché.
Chevallier, chapelier, place Cornavin.

Pour les annonces sur la couverture

DU JOURNAL

« L'ÉDUCATEUR »

S'adresser à l'Imprimerie Centrale Genevoise, à Genève

RABAIS IMPORTANT POUR PLUSIEURS INSERTIONS